CNFPT

**CONCOURS EXTERNE D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL**

**SESSION 2010**

**Composition portant sur un sujet de droit pénal**

# ÉPREUVE N° 26

**Durée: 5 h**
**Coefficient: 2**

**SUJET:**

# Le délit de favoritisme.

**NOTA :**

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.

# ÉPREUVE N° 26